



## Communiqué

**Contact : Marie Yolène GILLES**  
**TEL : (509) 3728 8466**

### **MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES DU 18 NOVEMBRE 2020 :**

#### **LE PROFESSIONNALISME DE LA POLICE NATIONALE D'HAÏTI MIS EN DOUTE**

La journée du 18 novembre 2020 est marquée dans plusieurs villes du pays par des manifestations contre l'insécurité grandissante et le pouvoir en place ;

La **Fondasyon Je Klere** (FJKL) note que ce mouvement de protestation a touché de nombreuses communes du pays : Cap-Haïtien, Gonaïves, l'Estère, Saint-Marc, Delmas, Tabarre, Port-au-Prince, Cayes, Jérémie, Mirebalais, Jacmel... Le problème d'insécurité atteint donc l'ensemble du territoire national et les revendications du peuple haïtien contre le pouvoir gagnent du terrain.

La FJKL constate que, dans la région métropolitaine, la Police Nationale d'Haïti (PNH), a fait preuve d'un manque de professionnalisme criant.

La PNH a fait un usage abusif de la force. A titre d'exemples :

#### **1- Au carrefour Alix Roy**

Des manifestants ont commencé à se réunir de manière pacifique au carrefour quand la police est intervenue brutalement en faisant un usage massif de gaz lacrymogène pour les disperser. Des résidents de la zone ont beaucoup souffert de cet usage excessif et injustifié de gaz lacrymogène par la Police. Cette façon d'agir est utilisée par la Police dans plusieurs autres zones de la région métropolitaine.

#### **2- A Delmas 48**

A Delmas 48, par l'usage abusif de gaz lacrymogène et de balles réelles, la Police a mis une fin prématurée à la manifestation soulevant, de ce fait, la colère des manifestants. Il s'en est suivi l'incendie d'un véhicule de police immatriculé au numéro **1-00093** posté à Delmas 69 et une tentative d'incendie d'une station d'essence à Delmas 63 ; en outre, plusieurs véhicules ont eu leurs vitres brisées.

#### **3- Au Champ de Mars**

Dans la zone du Champ de Mars, siège du Palais Présidentiel, la Police a établi un périmètre de sécurité s'est livré à un usage excessif de gaz lacrymogène, de balles en caoutchouc et de balles réelles faisant

un mort par balles et des blessés dont cinq blessés graves. Un backup de la Brigade d'Opération et d'Interventions Départementales (BOID) a heurté violemment et volontairement deux manifestants se trouvant sur une motocyclette. Cette tentative d'assassinat n'a fait l'objet d'aucune réaction immédiate de la part des responsables de la police. En réaction, les manifestants ont tiré des pierres à l'endroit des policiers faisant deux blessés au niveau des forces de l'ordre.

Le bilan de la journée de manifestation en termes de ratio de blessés au niveau des membres des forces de l'ordre et des manifestants est concluant : La PNH ne considère plus le droit de manifester comme un droit démocratique. Elle prend position pour le pouvoir politique. Elle est donc politisée et n'agit pas comme un corps professionnel chargé de garantir l'exercice des droits démocratiques.

Bilan de la journée au niveau de la zone métropolitaine :

Au niveau des forces de l'ordre : Deux (2) agents du Corps d'Intervention du Maintien de l'Ordre (CIMO) blessés

Au niveau des manifestants :

- Mort : Un mort

Mackenson Duvivier, tué d'une balle à la tête dans la zone du Champ de Mars.

- Blessés : Huit blessés par balles soignés à l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH)

Ce bilan ne tient pas compte des cas de blessés par balle en caoutchouc qui ne se sont pas faits soignés dans les hôpitaux visités par la FJKL après la manifestation.

Liste des blessés par balles :

- 1.- Jacques Jean Rony, 26 ans
- 2.- Leger Gesma , 37 ans, touché au dos
- 3.- Markenzy Vilsyer, 26 ans
- 4.- Ronald St Jean
- 5.- Jonais Duval
- 6.- Jeantilus Claude
- 7.- Pierre Denise
- 8.- Val Bichara, 21 ans, touché à la jambe gauche

- **Personnes arrêtées:**

Au niveau du Commissariat de Port-au-Prince :6 personnes

Liste des personnes arrêtées se trouvant au commissariat de Port-au-Prince

- 1- Benson Charlot ;
- 2- Pierre Joles ;
- 3- Joseph David ;
- 4- Indy Esperance ;
- 5- Pierre Watson ;
- 6- Duvens Maxime ;

Au niveau du Commissariat de Delmas 33 : 3 personnes

Liste des personnes arrêtées se trouvant au Commissariat de Delmas :

- 1- Louis Wathon
- 2- Jean Elie Drouillard
- 3- Leblanc Nesly

Ils sont tous accusés de troubles à l'ordre public.

**La FJKL demande au nouveau Directeur Général a.i.de la Police, Monsieur Léon CHARLES,**

- d'identifier et de renvoyer à la justice répressive, les policiers coupables d'usage abusif de la force, notamment le chauffeur du véhicule de la Brigade d'Opération et d'Interventions Départementales (BOID) qui a heurté de plein fouet la motocyclette des manifestants provoquant deux cas de blessures graves,

- d'identifier également l'auteur de l'assassinat de Mackenson Duvivier,

- d'empêcher la politisation de la police et de travailler plutôt à sa professionnalisation ;

Ce que le peuple haïtien attend du nouveau Directeur Général de la PNH, c'est la mobilisation de la police pour lutter contre les gangs, les kidnappeurs, l'insécurité, la multiplication des zones de non-droit. La police ne doit nullement combattre l'exercice des droits démocratiques de la population. Elle se doit en priorité de les protéger.

**Port-au-Prince, 20 novembre 2020**

